

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 MARS 2013

COMPTE-RENDU

L'an deux mille treize,
et le Jeudi 7 Mars à 18h20, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, JOULIA, CASADO, FERRARI, ZOPPI, TRANCHAND, COLSON, GAMBI, DEROT, CAMBON, FAURE, REVERTE, TRAMONTIN, BREMAUD, KEHIHA, MASSON, FRANCOIS, QUET, CELSE, BOUCHAUD, MULTEDO-WALTHER, EINAUDI, PRETOT, FONDI, GINIES, LANDAIS, WORMES, ARAGNEAU, GREFF, MAYOR, CISELLO.

Absents excusés:

M. GARCIA, Conseiller Municipal, procuration à Mme JOULIA
Mme ROMAN, Conseillère Municipale, procuration à M. COLSON
M. BERMUDEZ, Conseiller Municipal, procuration à Mme TRANCHAND
Mme TORKMANI, Conseillère Municipale, procuration à M. BREMAUD
M. ZAJAC, Conseiller Municipal, procuration à M. FRANCOIS
M. GOUIN, Conseiller Municipal, procuration à Mme WORMES
M. GRIMALDI, Conseiller Municipal,
Mme MAINIER, Conseillère Municipale.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 H 20 ; Madame MASSON, désignée comme secrétaire procède à l'appel nominal.

A – Communications de Monsieur le Maire

•Projet Henri-Fabre

Monsieur le Maire rappelle que ce projet d'ensemble aéronautique autour d'Eurocopter est piloté par Monsieur BABRE, Sous - Préfet de l'arrondissement d'Istres, qui a souhaité étendre le périmètre de cette opération en y associant la ville d'Istres compte tenu des activités aéronautiques déjà implantées sur la Commune et des projets en cours.

Monsieur le Maire indique que des contacts sont pris avec des entreprises en vue de leur implantation dans les locaux de l'ancien Centre MERCURE. Il envisage pour cela de développer l'hôtellerie afin d'accueillir le personnel et travaille sur la possibilité de traverser l'étang de Berre par aéroglisseur entre Marignane et Istres.

•Vidéoprotection – 2ème tranche

Afin de renforcer le dispositif actuel composé de 40 caméras, Monsieur le Maire annonce l'installation, en deux temps, de 21 caméras supplémentaires ; 7 seront placées dans le Centre Ancien pour une mise en service fin juin 2013, les 14 restantes réparties dans divers points de la ville et du hameau d'Entressen pour être opérationnelles entre juillet et août 2013.

•Eteignons nos lumières pour voir le Monde autrement !

Monsieur le Maire annonce que la ville d'Istres participera, pour sa cinquième année, à l'opération Earth Our proposée par WWF France qui consiste à éteindre l'éclairage des principaux bâtiments municipaux le samedi 23 Mars entre 20 H 30 et 21 H 30.

B – Approbation des procès verbaux des séances des Conseils Municipaux du 20 Décembre 2012 et 31 Janvier 2013

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

C – Décisions valant délibérations du 21 Janvier au 15 Février 2013

Liste des décisions prises par Monsieur le Maire du 21 Janvier au 15 Février 2013, conformément à la délégation des attributions prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dans les conditions prévues à l'article L 2122-23

FINANCES

1 – Rapport sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2013

PAS DE VOTE

2 – Avance exceptionnelle sur subvention à l'association Istres Sport Cyclisme – Exercice 2013

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

3 – Mandats spéciaux

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

4 – Régie des agents de la ville d'Istres -Validation des tarifs des différentes prestations proposées au cours du second semestre 2013 et des nouveaux tarifs de la billetterie 2013 pour les parcs d'attractions

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

5 – Rétrocession à la Commune d'une concession trentenaire, cimetière d'Entressen

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ADMINISTRATION GENERALE

6 – Convention d'assistance entre la Fondation Européenne pour la société de l'Information et la Mairie d'Istres

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

7 – Convention de financement des Aides aux Vacances Enfants (AVE) 2013 entre la ville d'Istres et la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

PERSONNEL

8 – Avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la ville d'Istres et l'association Pulsion

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

9 – Avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville d'Istres et l'association Istres Temps Libre Evasion

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

10 – Remboursement frais de déplacement du personnel

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

11 – Conventonnement avec le CDG 13 concernant la mission d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité au travail

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

12 – Approbation des conventions d'objectifs entre la ville d'Istres et différentes associations

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

URBANISME

13 – Dénomination du rond-point du Ranquet

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

14 – Acquisition onéreuse de la parcelle cadastrée section CN N° 32, sise 2 Traverse Sainte-Catherine

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

15 – Acquisition onéreuse d'une emprise de 19 m² à détacher de la parcelle cadastrée section CY N° 242 nécessaire à la régularisation foncière de l'emprise du mur de soutènement érigé le long du Chemin de Saint-Pierre

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

16 – Acquisition onéreuse d'une emprise de 14 m² à détacher de la parcelle cadastrée section CY N° 183 nécessaire à la régularisation foncière de l'emprise du mur de soutènement érigé le long du Chemin de Saint-Pierre

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

17 – Acquisition du droit au bail existant sur le local commercial « LE KAKATOA » sis 15 Boulevard Paul Painlevé

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

18 – Transfert gratuit des parcelles cadastrées Section AC N° 33 et 137 au profit de la Commune

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ADDITIF

• Approbation de l'additif à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 7 Mars 2013

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

19 – Vote de subventions au profit d' associations – Exercice 2013

Association Entreprendre à Brise Lames (exceptionnelle) 240 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Action commerce 15 000 €
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

20 – Remboursements des abonnements mensuels en sous-sol du Palatin 1
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

21 – Demandes de subventions auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

22 – Demandes de subventions auprès du Conseil Général des Bouches du Rhône relatives aux travaux de proximité
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

23 – Renouvellement convention d'adhésion 2013 avec le CDG 13
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

24 – Itinéraire de randonnée dénommé "Bouches du Rhône en paysage" en co-partenariat avec Marseille Provence 2013
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

25 – Remboursement partiel à un abonné du parking souterrain Victor Hugo
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

26 – Avenant à la convention d'intentions générales relatives à l'aménagement du réseau d'assainissement pluvial dénommé La Parabière - Phase 2 et d'occupation précaire
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

27 – Acquisition du droit au bail existant et des éléments corporels attachés au local commercial "MAYA SEDUCTIVE" sis 6 allée Jean JAURES.
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

28 – Application de l'article L.5333-3 du Code Général des Collectivités Territoriales - Avis sur permis de construire de plus de trente logements - Permis de construire référencé n°013 047 12 G0096
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

29 – Contrat de prestations de services entre la ville d'Istres et Madame Julie Dufresne
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

30 – Instauration du droit de préemption au bénéfice de la commune sur les fonds de commerces, les fonds artisanaux et les baux commerciaux
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Monsieur le Maire indique que la prochaine séance se tiendra le Jeudi 11 Avril 2013.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 00.

Fait à ISTRES le 12 Mars 2013

Le Maire d'Istres,
Vice-Président de Ouest Provence,



François BERNARDINI